

CNP 7521 - Opérateurs de machines lourdes (sauf les grues)

Description de la profession

Les opérateurs de machines lourdes conduisent de l'équipement lourd utilisé dans la construction et l'entretien des routes, ponts, aéroports, gazoducs et oléoducs, tunnels, édifices et autres structures ; en exploitation de mines à ciel ouvert et de carrières ; et en travail de manutention de matériel. Ils sont employés par les compagnies de construction, les entrepreneurs d'équipements lourds, les départements de services publics et les sociétés de pipelines, d'exploitation forestière, de manutention de chargement et d'autres entreprises encore (Statistique Canada, 2016).

Exemple(s) illustratif(s)* :

- » conducteur de pelle rétrocaveuse
- » conducteur de bulldozer
- » conducteur d'excavatrice
- » opérateur de rétrocaveuse hydraulique grandall
- » conducteur de niveleuse
- » opérateur de machines lourdes
- » apprenti-opérateur de machines lourdes
- » opérateur de chargeuse - construction
- » conducteur de tracteur à flèche latérale
- » opérateur d'équipement d'exploitation de mines à ciel ouvert

*N.d.t. Dans ce document, l'emploi du masculin au sens générique a uniquement pour but de préserver la concision du texte.

Les opérateurs de machines lourdes exercent une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- » Conduire de l'équipement lourd tel que pelle rétrocaveuse, bulldozer, chargeuse et niveleuse pour excaver, déplacer, charger et niveler de la terre, du roc, du

- gravier ou d'autres matières durant la construction et des activités connexes
- » Conduire des bulldozers ou autres équipements lourds pour nettoyer les broussailles et les souches avant les activités d'exploitation forestière et pour construire des routes dans les sites d'exploitation forestière et d'exploitation de mines à ciel ouvert
- » Conduire de l'équipement lourd avec une sonnette ou « mât de battage » pour enfoncer des piliers dans le sol afin de supporter les édifices, les ponts ou d'autres structures
- » Conduire de l'équipement de dragage afin de creuser les voies navigables ou récupérer de la terre à remblai
- » Conduire de l'équipement lourd de pavage et de surfacage pour étendre ou compacter du béton, de l'asphalte et autres matériaux de surface durant la construction des autoroutes et des chaussées
- » Conduire des pelles mécaniques pour excaver de la roche, du minerai ou

d'autres matières dans les mines à ciel ouvert, les exploitations par découverte, les carrières et les fosses de construction

- » Conduire de l'équipement lourd pour déplacer, charger et décharger du fret
- » Effectuer des vérifications préalables sur les équipements et nettoyer, lubrifier et refaire le plein des équipements

Qu'est-ce qu'un code CNP?

Le système de classification nationale des professions (CNP) est basé sur la catégorisation des professions selon le niveau de compétence et le type de compétence. Chaque code CNP est composé de quatre chiffres. Le premier chiffre indique le type de compétence de la profession ; le deuxième indique le niveau de compétence de la profession. Combinés, ces deux chiffres définissent le « groupe majeur » CNP de toutes les professions avec le même niveau et le même type de compétence. Les deux derniers chiffres sont employés pour limiter, ou effectuer un zoom avant sur un groupe spécifique de professions. Le troisième chiffre, combiné avec le « groupe majeur », définit le « groupe mineur ». Le quatrième chiffre identifie plus en profondeur la profession précise au sein du « groupe mineur », à laquelle on se réfère en tant que « groupe unitaire » CNP. La CNP est une norme servant à classer et décrire les professions dans l'économie canadienne. Elle constitue le fondement des statistiques sur les professions et l'information sur le marché du travail (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, 2016).

Exigences en matière de formation et d'éducation

Les programmes d'opérateurs de machines lourdes apprennent aux étudiants à conduire bulldozers, tracteurs chargeurs rétrocaveuses, engins de pêche hydraulique et autres équipements lourds. Cours théoriques en

entretien d'équipement, techniques de conduite et sécurité en milieu de travail, conduite et entretien des équipements (Collèges ontariens, 2016).

Les programmes d'équipement lourd des collèges ontariens requièrent généralement un diplôme d'école secondaire de l'Ontario. Des crédits additionnels varieront selon le programme, mais peuvent inclure un crédit de 12e année en anglais et/ou en math senior.

La durée des programmes d'opérateur de machines lourdes varie de longueur. Un programme dure en moyenne 240 heures de formation en classe, combinant la connaissance théorique de la profession d'opérateur de machines lourdes avec les compétences pratiques en complément de la formation sur place.

Les programmes d'opérateur de machines lourdes sont offerts dans les collèges suivants en Ontario, à compter de septembre 2016 :

- » Collège Conestoga
- » Collège Fleming
- » Collège Durham

Qu'est-ce qu'un apprentissage?

Un apprentissage permet aux étudiants et étudiantes d'apprendre un métier spécialisé en acquérant de l'expérience sur place tout en étant rémunéré. Les programmes d'apprentissage sont habituellement offerts par l'entremise d'un collège ou d'une école professionnelle et vous aident à vous préparer en vue d'une carrière dans les métiers. Les programmes sont structurés de manière à offrir de l'apprentissage en classe et de l'expérience sur place.

Bien que le gros de l'enseignement passe par l'apprentissage sur place, il y a également une composante d'enseignement en classe par l'entremise d'un collège. Les apprentis

passent généralement **80-85 %** de leur éducation et formation en milieu de travail.

À la fin du programme de formation en apprentissage, l'apprenti devient compagnon d'apprentissage et est accrédité pour travailler dans le métier (Gouvernement du Canada, 2014).

Pour vous qualifier en vue d'un apprentissage en Ontario, vous devez :

- » Être âgé d'au minimum 16 ans
- » Avoir l'autorisation légale de travailler au Canada (c.-à-d., avoir un numéro d'assurance sociale valide)
- » Posséder le niveau d'instruction requis pour le métier que vous avez choisi
- » Avoir un parrain ontarien (la majorité des parrains sont des employeurs qui vous embauchent, vous forment et vous paient durant votre apprentissage)

Pour postuler en vue d'un apprentissage, vous devez le faire en ligne par le biais du gouvernement de l'Ontario, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, une fois que le critère mentionné plus haut a été rencontré.

Moyenne des salaires et traitements intermédiaires dans la région de Durham

La moyenne des salaires et traitements intermédiaires pour les individus employés dans les professions d'opérateur de machines lourdes dans la région de Durham se décline comme suit :

Salaires et traitements intermédiaires - 52 286 \$
Moyenne des salaires et traitements - 51 771 \$

(Source : données 2011 de Statistique Canada, achat personnalisé de l'Autorité de la main-d'œuvre de Durham).

Les salaires dépendent du poste et de l'industrie, mais les opérateurs de machines lourdes commencent généralement à des salaires moyens entre **35 000 \$** et **40 000 \$** par année (Collèges ontariens, 2016).

En emploi par lieu de travail et lieu de résidence

Lieu de travail - est défini en tant qu'individus employés dans la région de Durham.

Lieu de résidence - est défini en tant qu'individus résidant dans la région de Durham.

Le nombre d'individus employés dans la région de Durham (lieu de travail) dans le métier d'opérateur de machines lourdes est **285**.

Le nombre de résidents de la région de Durham (lieu de résidence) employés dans le métier d'opérateur de machines lourdes est de **420**.

(Source : données 2011 de Statistique Canada, achat personnalisé de l'Autorité de la main-d'œuvre de Durham).

Perspectives d'emploi

La majorité des opérateurs de machines lourdes en Ontario travaillent dans le secteur de la construction, à temps plein, et peuvent devoir voyager pour se rendre au chantier éloigné de leur domicile.

Les employeurs types incluent :

gouvernements municipaux, entreprises de construction routière et de construction lourde, entreprises de maintenance de sites de construction, producteurs d'acier primaire et entreprises de construction de bâtiments.

La liste ci-dessous représente un échantillonnage des possibilités d'emploi dans le métier d'opérateur de machines lourdes dans la région de Durham.

Adamson Systems Engineering - Scugog

Harsco Metals & Minerals - Whitby

OPTILINX Systems - Oshawa

Appco Paving Ltd. - Ajax

Ferro Canada Inc. - Uxbridge

The Miller Group - Pickering